



## « Diagnostic Bâtiment Santé » pour faire de la santé un nouvel enjeu

Pour la 10ème année consécutive, l'association Bâtiment Santé Plus lance, en partenariat avec le Conseil National de l'Ordre des Architectes, une enquête inédite sur la place de la santé dans le secteur du bâtiment. Nommée « Diagnostic Bâtiment Santé », cette étude contribue à un besoin qui s'avère aujourd'hui indispensable. Explications.

En 2011, le Dr Suzanne Déoux lançait pour la première fois, en collaboration avec les étudiants du Master RISEB, une formation destinée au nouveau métier d'ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain, le colloque « Défis Bâtiment Santé ». Chaque année, l'association aborde des thématiques innovantes et centrées sur l'interaction bâtiment, ville et santé afin de sensibiliser les acteurs de la construction aux enjeux sanitaires.

Aujourd'hui en 2021, le contexte a changé : le bâtiment doit faire front à la RE 2020 et à la crise sanitaire mondiale, liée au covid-19. C'est dans ce contexte particulier que l'association lance « Diagnostic Bâtiment Santé », en partenariat avec le Conseil National de l'Ordre des Architectes, avec le soutien de l'Ademe et du Service de l'Architecture du Ministère de la Culture.

Pour cette année-anniversaire, le Dr Suzanne Déoux et son comité scientifique ont choisi de s'interroger sur « *la prise en compte des enjeux de la santé dans le bâtiment par les différents acteurs, mais également sur les opérations de recyclage, de réemploi et de réutilisation dans le secteur des produits et équipements du bâtiment.* »

Quelle est la place pour la santé dans le monde du BTP ?

En 22 questions et diffusée jusqu'au 1er mars, l'enquête « Diagnostic Bâtiment Santé » sera analysée par l'ENSAI Junior Consultant dont la tutelle est assurée par l'INSEE.

Quelques exemples : « *Comment les acteurs du bâtiment intègrent-ils ces différents paramètres pour le mieux-être des occupants ? Quels sont les critères prioritaires qui guident leurs choix de matériaux, d'équipements ? Disposent-ils de toutes les informations nécessaires ?* »

Quant aux résultats, l'association assure qu'ils seront publiés d'ici fin mai. Ensuite, les acteurs de la profession seront amenés à débattre des principales actions à mettre en place lors du prochain colloque « Economie circul'AIR, la santé dans la boucle ! », le 24 juin 2021 à Paris. En plus d'analyser les résultats de l'enquête, ce dernier permettra aux acteurs de la construction et de l'aménagement mobilier de présenter actions, innovations et réalisations, en croisant la santé, le recyclage, le réemploi et la réutilisation des produits et des équipements du bâtiment.